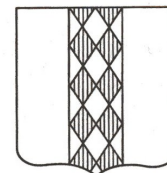




# Moulézan

## Infos



**Blog mairie:** <http://blog-mairiemoulezan.com>  
**Courriel mairie:** [mairiemoulezan@wanadoo.fr](mailto:mairiemoulezan@wanadoo.fr)

Page 1

### Le mot du maire

L'automne qui commence est marqué par un contexte économique incertain et difficile. Des décisions sont prises aux niveaux européen et national pour que notre pays traverse le mieux possible la crise - qui n'est pas seulement économique - qui s'est installée. Chacun suit l'actualité et peut se faire sa propre opinion. Pour ma part, je me dit souvent, ces temps ci, que j'ai de la chance de vivre dans notre petit village. Bien sûr, nous avons, nous aussi, nos tracas: chiens qui aboient ou qui polluent, voisins bruyants, véhicules un peu trop pressés dans le village, etc... Mais même si il faut encore progresser dans ces domaines pour améliorer notre cadre de vie, cela n'est rien comparé à toutes les horreurs que l'actualité déverse chaque jour: Meurtres pour un regard, tricheries diverses et variées, policiers ripoux, incendies de voitures, bandes de quartiers qui défient les lois... La liste est longue et pourrait remplir ce bulletin. Sachons regarder et soyons conscients que la douceur de notre village dépend essentiellement du comportement de chacun d'entre nous. Il est parfois nécessaire « d'enfoncer des portes ouvertes » et de rappeler l'importance du rôle des adultes, des parents et par conséquent de l'éducation des enfants. Nous n'avons pas trop à nous plaindre de ce côté-là à Moulézan.

Vos élus, le Maire et son conseil municipal, ainsi que tous les employés de la mairie œuvrent chaque jour pour préserver ou améliorer notre cadre de vie. Cela occasionne parfois ponctuellement des désagréments, en particulier pendant les travaux de voirie (coupures d'eau, difficulté de circuler... ). Je vous sais compréhensifs et patients.

Malheureusement, et indépendamment de notre volonté, les restrictions budgétaires, conséquences de la situation économique du pays, ne nous permettent pas d'avancer au rythme que nous souhaiterions. C'est le cas pour la station d'épuration dont les subventions ne seront débloquées qu'au premier trimestre 2013 ou de la rénovation de l'entrée Est du village (Route d'Alès), projet pour lequel le Conseil Général a reporté son aide à l'année prochaine.

Malgré tout, cette année encore nous améliorons la voirie et les réseaux du village (Chemin du Mas de Rouvière, Chemin de Cante Perdrix, Chemin de Montagnac) en faisant effort sur la gestion des eaux de ruissellement qui peuvent représenter un danger dans certains quartiers en cas de fortes pluies. A ce sujet, vous verrez aussi dans ce bulletin un rappel concernant les devoirs des propriétaires riverains de ruisseaux ou de fossés.

Je terminerai en ayant une pensée pour les moulézanaises qui nous ont quittés en septembre et pour leurs familles: Lucette Méjean et Nicole Charrière, nous ne vous oublierons pas.

Prenez soin de vous. Attention aux rhumes qui sont courants en cette saison. Cordialement

Pierre Lucchini

### Un peu d'histoire: le mois d'octobre

Ce mois est ainsi appelé parce qu'il était le huitième mois de l'année dans le calendrier romain primitif (October mensis). Domitien né dans ce mois voulut lui donner son nom (Domitianus) et à septembre son surnom de Germanicus car c'était le mois où il était parvenu à l'Empire ; ses vains projets périrent avec lui.

Dans les premiers jours de ce mois, les Égyptiens célébraient une fête qu'ils appelaient la fête du bâton du soleil, supposant, dit-on, que cet astre avait besoin de soutien après l'équinoxe d'automne. C'est aussi dans ce mois que se célébraient à Athènes les Thesmophories, en l'honneur de Cérès.

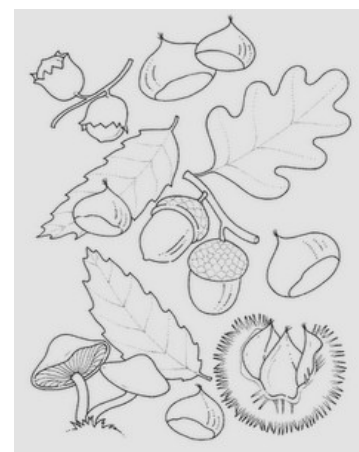
Sept batailles mémorables ont eu lieu dans le cours d'octobre. La première est celle de Salamine, qui délivra la Grèce et sauva la civilisation ; la deuxième et la troisième sont celles d'Issus et d'Arbelles, qui assurèrent à Alexandre la conquête de l'Asie ; la quatrième est celles de Philippes, où périrent en quelque sorte les derniers des Romains, et avec eux la république romaine ; la cinquième est celle qui livra Constantin sur les bords du Tibre et presque aux portes de Rome : cette victoire le rendit seul maître de l'empire romain, et l'on sait l'influence qu'elle opéra en faveur de la propagation du christianisme ; la sixième est la bataille de Lépante, qui délivra l'Europe des Turcs ; enfin la septième est la bataille d'Iéna, gagnée par l'empereur Napoléon sur le roi de Prusse et le duc de Brunswick.

### DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Le mois d'octobre</i>	1
<i>Dictons d'octobre</i>	1
<i>Entretien des fossés et ruisseaux</i>	2
<i>Recensement</i>	2
<i>Randonnée et Cartoguide</i>	2
<i>Budget: Ce qui change pour nous</i>	2
<i>Odette Malaval a 105 ans</i>	3
<i>Spectacles et festivités</i>	3
<i>Loisirs vacances Toussaint</i>	3
<i>Cours de Sévillane</i>	3
<i>Pass scolaire</i>	3
<i>Annuaire</i>	4
<i>Carnet</i>	4
<i>Infos pratiques</i>	4

### Dictons d'octobre

- Beaucoup de pluie en octobre, beaucoup de vent en décembre.
- En octobre, il faut que l'homme vite s'habille quand le mûrier se déshabille.
- Octobre en brumes, mois à rhumes.
- Octobre ensoleillé, décembre emmitouflé.
- En octobre qui ne fume rien, ne récolte rien.
- Il faut qu'à la sainte-Eugénie, toutes semailles soit finies (15 octobre).
- Octobre glacé, fait vermine trépasser.



## *Entretien des fossés et des ruisseaux en domaine privé*

Conformément à l'article L215-14 du Code de l'Environnement, les propriétaires riverains sont tenus :

- à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles,
- à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée
- à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux,
- d'assurer la bonne tenue des berges
- de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

**Les dispositions de l'article L. 211-7 du code de l'environnement permettent aux collectivités locales et à leurs groupements, d'assurer à la place des riverains l'entretien des cours d'eau et aux frais de ces derniers.** Ces dispositions ne contraignent nullement la collectivité à intervenir. Elles lui confèrent simplement une habilitation à agir.

Un arrêté municipal rappelle les devoirs des propriétaires riverains qui doivent nettoyer régulièrement leurs fossés et leurs ruisseaux. Il en va de la sécurité de tous, notamment à l'intérieur du village, en cas de précipitations importantes (épisodes cévenoles). Fin octobre la mairie fera un point et prendra les dispositions nécessaires afin que les fossés et ruisseaux du village soient nettoyés.

## *Recensement*

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie (Entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire). **Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.** La démarche peut se faire seul ou par l'un des parents. Il faut présenter une pièce d'identité et un livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation qui est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

### **Une information qui peut intéresser certains d'entre vous:**

Des seniors sans emploi ou à la retraite se sont réunis en association (seniorOboulo) pour promouvoir l'activité professionnelle des 45 ans et plus. Ils se réunissent, maillent leurs compétences et travaillent en réseau pour retrouver un emploi (50% d'entre eux y sont parvenus), ceci grâce à leurs travaux internes et à une chaîne efficace qui recherche le soutien des instances patronales et des institutions liées à l'emploi. Si vous êtes concernés et intéressés, contactez les:  
201, rue Buffon-34070 Montpellier / [www.senioroboulo.com](http://www.senioroboulo.com) / [senioroboulo@gmail.com](mailto:senioroboulo@gmail.com) / Tél 07 61 57 69 85.

## *Randonnées et Cartoguide*

On en parle depuis plusieurs mois et ce projet va se concrétiser très prochainement. Les maires de la Communauté de Communes ont voulu faire découvrir notre région aux randonneurs et VTTistes en créant des circuits de différentes longueurs et difficultés dans leurs communes. A Moulézan nous aurons deux circuits balisés. L'un dans la plaine de 5 km et l'autre dans le bois des Leins de 8 km, praticables par tous. Le départ se fera sur la place du Ranquet où un panneau avec carte et renseignements sera apposé. Parallèlement, un cartoguide sera édité sur lequel apparaîtront tous les circuits de l'ensemble de la Communauté de Communes (En tout, plus de 150 km de randonnée).

Cette année les activités de loisirs connaissent un essor remarquable grâce à la volonté de la municipalité et de personnes volontaires et dynamiques. Ainsi, nous pouvons compter à Moulézan:

- Des cours de gymnastique volontaire (Lundi et Jeudi à 20h30).
- Des cours de Zumba (Lundi à 18h45-Mardi à 9h30-Vendredi à 18h30 et 19h30).
- Des cours de guitare (Mercredi à partir de 14h00).
- Des cours de danse sévillane (Mardi à 18h30 et 19h30).

Et ce n'est peut-être pas fini.....

Si on rajoute les activités des autres associations (LBA, Comité des Fêtes), du Café (Journées taurines), les divers lotos qui vont bientôt commencer... On ne s'ennuie pas à Moulézan!

### **Ateliers des petits gribouill'ART. (NOUVEAU)**

Mme Lauferon Gaëlle propose aux enfants de 2,5 ans à 10 ans des séances de travaux manuels et de création qui se dérouleraient le mercredi en fin d'après-midi et le samedi matin. Les parents intéressés ont rendez-vous **le mercredi 17 octobre à 17h00** à la salle paroissiale pour une présentation de cette activité.  
Contact: 06 18 41 01 07

## *Ce qui nous concerne dans le budget rectificatif 2012 et le budget 2013*

Qu'est-ce qui change pour nous? Quel sera notre effort?

Les heures supplémentaires ne sont plus défiscalisées: Les revenus des heures supplémentaires effectuées à compter du 1<sup>er</sup> août seront désormais soumis à l'impôt sur le revenu. Et à compter du 1<sup>er</sup> septembre, les revenus versés ne seront plus exonérés de cotisations sociales.

La fiscalité sur l'héritage est alourdie: Le texte abaisse de 159 325 euros à 100 000 euros l'abattement par enfant c'est-à-dire le montant que les parents peuvent leur transmettre par donation ou succession en franchise d'impôt. De plus, il faudra désormais attendre quinze ans et non plus dix pour bénéficier d'un nouvel abattement.

Gel du barème des impôts, pour tous: Comme cette année, le barème ne sera pas indexé sur l'inflation. Ce qui correspond, de facto, à une (légère) hausse des impôts. +2% pour 15 millions de foyers.

Décote pour les plus modestes: Pour éviter que des foyers non imposables le deviennent, le montant de la décote sera porté de 439 à 480 euros. 7,4 millions de contribuables devraient en bénéficier.

Le quotient familial abaissé: Il passera de 2.336 à 2.000 euros pour chaque demi-part supplémentaire.

La redevance audiovisuelle augmente. Elle passera à 129 euros, soit une hausse de 2 euros.

## Notre doyenne a fêté ses 105 ans



Odette Malaval a fêté son 105ème anniversaire. Elle est née le 19 septembre 1907 et est toujours alerte et coquette.

Tous nos vœux pour l'anniversaire de vos cents cinq ans chère Odette, vœux de bonheur et de santé. Nous souhaitons tous vous garder encore longtemps parmi nous.

## Accueil de loisirs vacances d'automne

Parents, vous avez jusqu'au 24 octobre pour inscrire vos enfants (3-12 ans).

**Parignargues: 30 places de 3 à 5 ans.**

**Moussac: 24 places de 6 à 11 ans.**

**Gajan: 24 places de 6 à 11 ans.**

Contact et inscriptions: Association Temps Libre-18 rue du 19 mars 1962-30190 St Geniès de Malgoirès. Tél: 04 66 63 14 36.

Mail: [tempslibrestgenies@wanadoo.fr](mailto:tempslibrestgenies@wanadoo.fr)

Vous pouvez aussi télécharger le dossier d'inscription sur le site: [temps-libre.org](http://temps-libre.org)

**Dépêchez-vous!**

## Cours de sévillanes à Moulézan

Virginie Gabet, professeur de Sévillanes depuis 5 ans, vous donne rendez-vous le mardi au foyer pour découvrir ou redécouvrir cette danse populaire traditionnelle de Séville. Vous apprendrez des chorégraphies aux rythmes des percussions et des chants espagnols.

Tous les niveaux, adultes et enfants à partir de 6 ans. Le premier cours est gratuit.

Débutants à 18h30-Avancés à 19h30

Renseignements et inscriptions au 06 59 36 57 56 ou par mail: [vivi1989@orange.fr](mailto:vivi1989@orange.fr)

## PASS Scolaire

Pour la rentrée scolaire 2012, le Conseil Général a renforcé son action, envers les jeunes gardois par la création d'un nouveau titre de transport; le **PASS Scolaire**. Complémentaire de la carte scolaire, cet abonnement annuel est destiné à développer la mobilité des jeunes en transports en commun pour leurs déplacements loisirs. Le montant de cet abonnement est de 5€ par mois. Cette carte permet de circuler librement sur l'ensemble du réseau pendant les week-ends, les vacances et les jours fériés.

Renseignements: Service clientèle Edgard-08 10 33 42 73  
[Alloedgard@veolia-transport.fr](mailto:Alloedgard@veolia-transport.fr)

**Journée taurine:** Une journée consacrée aux tauros avec abrivados, apéritivos, etc... est prévue le jeudi 1er novembre. Elle sera organisée par le café de la Poste.

**L'énigme du mois:** « Toujours le premier, jamais le dernier, rien sans lui n'est jamais fini car sans lui rien ne peut commencer » .

*La première personne qui viendra donner la réponse à la mairie recevra un cadeau.*

## Spectacles et festivités

**Première journée du livre dimanche 7 octobre de 10h à 17h à Saint Geniès de Malgoirès.**

Une journée consacrée au livre avec la participation de Bernadette Lafont. Des auteurs, des artisans du livre, des conteurs, des comédiens, des poètes... Conférences, spectacles, jeux, ateliers divers. Tout est gratuit.

**Vacances**

**Pièce de théâtre le samedi 13 octobre 2012 à 21h au foyer de Saint Mamert.**

L'intégration à l'envers, un concept lancé par l'association Trisomie 21 Gard : « Intégrer des personnes ordinaires à un groupe de personnes porteuses de handicap et partager la même envie : se divertir et s'exprimer par le théâtre ».

Entrée 3€ / Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

**Les diálogos**

**Pièce de théâtre le vendredi 19 octobre 2012 à 21h au foyer de Moulézan.**

Les Diálogos sont autant un exercice littéraire qu'un duo comique qui met en jeu deux personnages, Un et Deux. Dans la dérision de leurs obsessions s'exhalent des parfums d'humour, de gravité et de poésie... Les Diálogos, petits sketches, à l'origine radiophoniques, se nourrissent de l'affrontement et, mis en scène, retrouvent le principe fondateur du théâtre. On rit beaucoup!

Entrée 3€ / Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

**The Littles**

**Concert le vendredi 2 novembre 2012 à 21h au foyer de GAJAN.**

The Littles s'attachent particulièrement à restituer sur scène le son et les arrangements qui ont fait la couleur des albums des Beatles. Vous pourrez retrouver les chansons les plus marquantes des quatre «Fabuleux» de Liverpool, interprétées live par quatre jeunes musiciens. Deux heures de bonheur pour se plonger dans l'univers du groupe le plus populaire du 20e siècle. Avec The Littles, poésie, rock'n roll et douces mélodies seront au rendez-vous...

Entrée 3€ / Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

**Les adieux à la reine**

**Cinéma le dimanche 14 octobre 2012 à 20h30 à Montignargues.**

Entrée 4 €.

**Kirikou et les hommes et les femmes**

**Cinéma le dimanche 21 octobre 2012 à 18h30 à Saint Geniès.**

**Vide grenier:** En raison du mauvais temps, le vide grenier de septembre a été annulé. Il est reporté au dernier dimanche de février 2013, en même temps que la journée des artisans.

Les personnes qui désirent le remboursement de leur participation doivent s'adresser à M. Masselin François (Tél: 06 08 86 01 03). Les autres seront donc déjà inscrites pour le vide grenier de février 2013.

## Annuaire, renseignements utiles



Mairie	04 66 77 87 94
Poste Moulézan	04 66 77 66 21
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque	04 66 63 00 80
Pompiers	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
<b>Crèches-Halte Garderies</b>	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
SOS problème d'eau	06 80 14 64 38
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40



### Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.

**Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)**

### Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

### Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

### Agence Postale Communale:

Lundi: 08h00-10h30 / Mardi: 09h30-12h00

Mercredi: 08h00-10h30 / Jeudi: 09h30-12h00

Vendredi: 08h00-10h30 / Samedi: 08h00-11h30

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 1er novembre 2012**. Déposez les devant votre habitation avant 07h30.  
**Inscription impérative à la mairie (téléphone).**

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie.

## Carnet

### Naissance:

**-Paco, Jésus, Angélo SALINAS MASSOT** né le 22 septembre 2012, fils de Francisco Salinas et d'Emily Massot domiciliés rue du Quartier Bas.

### Décès:

**-Lucette MEJEAN née MALAVAL** décédée le 8 septembre 2012 à l'âge de 76 ans. Elle résidait rue de l'Ancien Four.

**-Nicole CHARRIERE** décédée le 18 septembre 2012 à l'âge de 68 ans. Elle résidait avenue de Sommières.

Les ensembles « table+2 bancs » en pin et métal, comme ceux de la mairie, ont été commandés. Les personnes concernées seront prévenues dès la livraison de la marchandise (fin octobre certainement).

### Distribution de sacs poubelles:

La prochaine distribution aura lieu au petit foyer:

Mercredi 14 novembre de 9h à 10h

Jeudi 15 novembre de 14h à 16h

Vendredi 16 novembre de 9h à 10h

**Si une (ou des) poubelle(s) traînent dans le village après le passage du camion de ramassage, prévenez immédiatement la mairie.**

**Ce bulletin est aussi le votre. Les personnes qui désirent faire paraître un article peuvent le soumettre à la mairie avant la fin de chaque mois.**

### Achat groupé de fuel:

La mairie procèdera à un achat groupé de fuel au début du mois de novembre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par téléphone ou au secrétariat de mairie avant le 31 octobre. Généralement l'économie est de l'ordre de 4 à 5 centimes d'euros par litre.



La mairie tient des sacs à la disposition des propriétaires de chiens qui font des croquettes dans les rues du village. N'hésitez pas à en demander, c'est gratuit.